

DEPARTEMENT  
DE LA  
SEINE-SAINT-DENIS

REPUBLIQUE FRANCAISE  
Liberté-Egalité-Fraternité

-----  
VILLE D'AUBERVILLIERS  
-----

Nombre de Membres composant :  
Le Conseil Municipal : 53  
  
En exercice : 53  
  
Présents : 46

-----  
N°154  
-----

REGISTRE  
DES DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 15 OCTOBRE 2020

**L'AN deux mille vingt, le 15 octobre**, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 9 octobre 2020, s'est réuni à L'Embarcadère à 19h00 sous la présidence de Madame Karine FRANCLET, Maire.

Etaient présents : FRANCLET Karine, ALLAIN Philippe, BAZIZ Yasmina, BIDAL Damien, BOUZIDI Zakia, DANDRIEUX Dominique , DAUVERGNE Véronique, GODIN Guillaume, GRANVORKA Princesse, HADJI-GAVRIL Michel, LEGENDRE Jerome, LENZI Ling, LESERRE Jose, LOE Patricia, MARTIN Samuel, MONTEIRO Miguel, REMY Marie-pascale, SACK Pierre, SACKHO Kourtoum, MESSEZ Marie-francoise , Adjoints au Maire

ANQUETIL Marie Amelie, AUGY Thierry, BELAIR Katalyne, BOUCHA Safia, BUTT Zishan, CHARTIER Lewis, CHIKHDENE Zayen, COHEN-HADRIA Yonel, DA SILVA Solene, DAGUET Anthony, DESCAMPS Alain, FAUCHEUX Gilbert, GILLY Jean Paul, GONCALVES PEIXOTO Maria Elisabete, GRYNBERG DIAZ Sandrine, GUERRIEN Marc, HOCINE Massinissa, HOUIS Margaux, KARMAN Jean jacques, KARROUMI Sofienne, LE ROY Franck, NAULEAU Pierre yves, NEDELEC Soizig, SCHROEDER Cédric, VACHER Annie, YAOU Fatima, Conseillers Municipaux et Conseillers Municipaux délégués.

Représentés par :

Madame Mizgin OZHAN	Monsieur Pierre SACK
Madame Nadege NIFEUR	Monsieur Marc GUERRIEN
Madame Sandrine DESIR	Madame Karine FRANCLET
Madame Evelyne YONNET-SALVATOR	Monsieur Yonel COHEN-HADRIA
Madame Maryse EMEL	Monsieur Miguel MONTEIRO
Madame Meriem DERKAOUI	Monsieur Anthony DAGUET
Madame Christiane DESCAMPS	Monsieur Alain DESCAMPS

---

Secrétaire de séance : Ling LENZI

---

Direction Générale Adjointe Dynamique de la Ville/ Direction des Affaires Culturelles/Service Culture

**OBJET : Signature de la convention de partenariat entre la Commune d'Aubervilliers et l'association Villes des Musiques du Monde concernant l'accueil des concerts à Aubervilliers dans le cadre de la 23ème édition du festival Villes des Musiques du Monde.**

**LE CONSEIL,**

Après avoir entendu l'exposé de Madame le Maire,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Considérant le partenariat entre l'association Villes des Musiques du Monde et la Commune d'Aubervilliers ;

Considérant que le bon déroulement du partenariat nécessite la mise à disposition à titre onéreux des salles de l'espace Renaudie et de l'Embarcadère ;

Considérant la volonté de rendre contractuel ce partenariat entre les deux parties afin de proposer des concerts ;

Adoption à l'unanimité par 53 pour

**DELIBERE :**

**APPROUVE** la convention de partenariat entre la Commune d'Aubervilliers et l'association Villes des Musiques du Monde concernant l'accueil des concerts à Aubervilliers dans le cadre de la 23ème édition du festival Villes des Musiques du Monde telle qu'elle est annexée à la présente délibération.

**DIT** que le partenariat avec l'association Villes des Musiques du Monde s'inscrit dans le cadre de la saison culturelle 2020-2021.

**DIT** que les salles de l'espace Renaudie et de l'Embarcadère seront mises à disposition à titre onéreux.

**AUTORISE** Madame le Maire ou en cas d'absence ou d'empêchement son représentant délégué, à signer ladite convention ainsi que tout document relatif à la présente délibération.

Reçu en Préfecture le : 23/10/20  
Affiché/publié le : 23/10/20  
Notifié le :  
Certifié exécutoire le : 23/10/20

Le Maire,  
Karine FRANCKET

